



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 048



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 27 novembre 2012

Président

L'honorable Rob Moore

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 27 novembre 2012

• (1530)

[Traduction]

Le président (L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC)): Bienvenue au Comité permanent du patrimoine canadien.

Nous avons le plaisir d'accueillir des représentantes du Fonds des médias du Canada, Nathalie Clermont, directrice de la Gestion des programmes, et Sandra Collins, vice-présidente des opérations et directrice financière.

Nous vous avons déjà rencontrées toutes les deux, et vous avez déjà présenté une déclaration préliminaire. Par conséquent, nous allons passer tout de suite aux questions et réponses.

Je précise à l'intention de tous que nous terminerons la première partie de la séance à 16 h 25 et que nous commencerons la deuxième moitié à 16 h 30.

M. Calandra va commencer la série de questions et de réponses, qui dure sept minutes.

M. Paul Calandra (Oak Ridges—Markham, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci d'être revenues nous voir. C'est apprécié. Puisque vous ne présentez pas de déclaration préliminaire, pouvez-vous expliquer de quelle façon a été créé le Fonds des médias du Canada et en décrire rapidement le mandat.

Mme Sandra Collins (vice-présidente des opérations et directrice financière, Fonds des médias du Canada): Le fonds a été créé en mars 2009, à la suite de la réorientation et de la révision des mandats du Fonds canadien de télévision et du Fonds des nouveaux médias du Canada.

Le mandat du Fonds est d'encourager la création et la promotion de contenus canadiens populaires et novateurs et d'applications logicielles innovantes destinés aux plateformes numériques actuelles et émergentes. Il y a, essentiellement, deux volets de financement: le volet expérimental et le volet convergent.

Nathalie, veux-tu parler rapidement des deux volets?

Mme Nathalie Clermont (directrice, Gestion des Programmes, Fonds des médias du Canada): Oui.

Dans le cadre du volet convergent, nous dépensons près de 340 millions de dollars par année. Nous finançons du contenu télévisuel lié à la composante des médias numériques et lié à la télévision par IP. Chaque programme que nous appuyons dans le cadre du volet convergent doit être distribué sur au moins deux plateformes.

Le volet expérimental est un peu différent. Nous finançons des projets qui ne sont pas liés à l'industrie télévisuelle ni à l'industrie du cinéma. Il s'agit de projets créés uniquement pour d'autres plateformes. Il peut s'agir de projets interactifs, audiovisuels ou novateurs liés aux médias numériques. Cette année, dans le cadre du

volet expérimental, nous avons dépensé 36 millions de dollars, comparativement à l'autre volet.

M. Paul Calandra: Comme vous pouvez l'imaginer, nous avons accueilli un certain nombre de témoins qui nous ont parlé du volet expérimental. Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet quant à l'identité de ceux qui présentent des demandes, à vos réussites et à vos échecs et aux ressources qui sont affectées à ce volet expérimental? Consultez-vous des intervenants? Quel genre de consultations organisez-vous et qu'en tirez-vous?

Comme je l'ai dit, nous avons parlé à beaucoup d'entreprises et de particuliers qui sont venus nous dire à quel point ce volet était important. On nous a dit que l'industrie était très florissante. Les témoins nous ont dit que c'était en bonne partie grâce à vous. Par conséquent, que pouvons-nous faire de plus?

Je vous laisse répondre.

Mme Nathalie Clermont: Comme je l'ai dit, le volet expérimental du Fonds est ouvert aux entreprises canadiennes. En fait, nous finançons trois ou quatre types de projets différents. Nous finançons des projets de contenu interactif, comme des sites Web et des séries Web interactives. Nous finançons aussi des jeux; en fait, une bonne partie du financement va aux jeux. Nous finançons aussi des applications mobiles et des logiciels. Nous finançons quatre types de produits.

Les producteurs se tournent vers nous à différentes étapes du processus. Ce peut être à l'étape du développement ou de la production, lorsqu'ils sont prêts à concevoir leur projet et que leur produit est prêt à être mis sur le marché. Ils peuvent aussi se tourner vers nous au moment de la promotion et de la mise en marché. Habituellement, nous consacrons 70 p. 100 des fonds à la production, 20 p. 100, au développement, et 10 p. 100, à la mise en marché.

Nous recevons beaucoup plus de demandes que nous ne pouvons en soutenir. Je crois que nous finançons 30 p. 100 des projets pour lesquels nous recevons des demandes. C'est un fonds très populaire.

Nous finançons environ 40 ou 50 productions par année. Nous les choisissons en fonction de quatre critères différents. Nous tenons compte de l'équipe de production et du caractère novateur, critère qui est vraiment la clé du programme. Il faut vraiment que les projets soient novateurs et qu'ils se démarquent de ce qui a été fait ailleurs au Canada et à l'étranger. L'innovation est le critère principal dans le cadre des trois différents types d'activités. Nous évaluons aussi le plan d'affaires et la stratégie de diffusion. En ce qui a trait à la production, nous demandons à un comité international d'experts de nous aider à choisir les projets les plus novateurs et, après avoir évalué nous-mêmes les autres critères, nous choisissons les projets que nous finançons.

Le programme commence à donner de bons résultats. C'est encore un jeune programme. Nous l'avons lancé en 2010, en juillet, je crois. Entre le moment où nous signons des contrats avec les responsables des projets et la production et la mise en marché, il s'écoule des mois, voire des années. On commence à voir des résultats. Il y a de grandes réussites. Je crois que nous en avons mentionné quelques-unes la dernière fois, comme Big Win Soccer ou X-Agora, à Montréal.

Il y a aussi des projets qui ne semblent pas bien fonctionner, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un fonds expérimental. On ne peut donc pas s'attendre à ce que tous les projets financés soient couronnés de succès. Je crois qu'une partie de notre mandat, c'est de prendre des risques en choisissant des projets novateurs. Nous ne savons pas si l'innovation recherchée sera une réussite ou non ou si ça fonctionnera. Certains projets n'ont pas été aussi réussis que prévu, mais, tout de même, c'est une bonne expérience pour les producteurs.

Au cours des prochains mois, nous aurons plus de rapports sur les activités et les recettes des projets que nous avons financés durant la première année. Dans les mois à venir, nous aurons une meilleure idée de l'ampleur de nos réussites, mais nous avons entendu et constaté, dans les médias et du point de vue des recettes, que certains projets suscitent beaucoup d'intérêt. C'est sûr.

● (1535)

M. Paul Calandra: Je vais m'arrêter ici, parce que je sais qu'on n'a pas beaucoup de temps.

Voulez-vous ajouter quelque chose?

Mme Sandra Collins: J'aimerais simplement ajouter une chose. Vous avez parlé des consultations avec l'industrie; c'est très important pour nous. Initialement, lorsque le Fonds a été annoncé, nous avons réalisé un certain nombre de tournées partout au pays. Nous sommes allés dans toutes les provinces et dans tous les territoires pour rencontrer des intervenants de l'industrie et obtenir leurs commentaires sur nos programmes. Nous avons ciblé des groupes de travail de l'industrie, et nous invitons des représentants des industries, des associations, etc. à y participer. Cela nous aide vraiment à définir nos politiques et nos programmes.

De plus, grâce à divers événements et aux partenariats que nous parrainons, nos employés interagissent souvent avec des intervenants de l'industrie et peuvent les rencontrer dans ces occasions.

M. Paul Calandra: Merci.

Le président: Merci, monsieur Calandra.

Nous allons passer à M. Nantel.

[Français]

M. Pierre Nantel (Longueuil—Pierre-Boucher, NPD): Merci, monsieur le président.

Mesdames, je vous remercie d'être ici. Je suis heureux d'entendre ce que vous avez à nous dire sur le Fonds des médias du Canada.

J'ai une question pour vous relativement à ce milieu qui est en constante ébullition. Il change beaucoup. Lors de différents contacts avec des gens de l'industrie, on sent qu'il y a une grande confusion sur trois axes relatifs à Internet: la promotion, l'accessibilité par diffusion en flux et l'acquisition de matériel, l'utilisation d'Internet comme convoyeur pour l'acquisition de biens culturels ou de biens avec des ayants droit.

C'est toute une commande pour des gens comme vous. Autrefois, étiez-vous chez Téléfilm Canada, par exemple? Quels sont vos antécédents? Que faisiez-vous avant de travailler pour le Fonds des médias du Canada?

Mme Nathalie Clermont: En fait, toutes les deux, Sandra et moi, nous étions au Fonds canadien de télévision. Pour ma part, auparavant, j'ai été pendant 15 ans à la Société de développement des entreprises culturelles, la SODEC, l'agence provinciale de financement au Québec. Notre expérience, avant de travailler au Fonds des médias du Canada, était très axée sur la télévision et le cinéma, les longs métrages. Notre expertise provenait donc de ces organisations.

Deux ans avant que le Fonds des médias du Canada ne soit créé, on avait mis sur pied un programme-pilote pour financer les médias numériques convergents avec la télévision. On a donc eu une expérience et une connaissance de ce secteur par l'entremise de ce programme-pilote pendant deux ans. Quand le Fonds des médias a été créé, on avait quand même une bonne idée, sans être des experts. On n'est toujours pas des experts non plus.

● (1540)

M. Pierre Nantel: Je pense qu'il n'y a pas d'experts qui maîtrisent parfaitement le marché.

Mme Nathalie Clermont: On apprend dans tous les aspects, en tout cas.

On commence à avoir vraiment une bonne idée en raison des consultations qu'on fait, des événements auxquels on participe et des dossiers qu'on voit. On en voit des centaines chaque année. On commence vraiment à développer cette expertise et cette connaissance.

On soutient des études sur l'industrie. On en a financé plusieurs cette année. Elles nous aident à comprendre. Ce sont des études que l'on rend publiques pour aider l'industrie à comprendre comment cela fonctionne. Il y a beaucoup de nouveaux producteurs dans cet univers, et plusieurs sont des producteurs de télévision plus traditionnelle qui veulent entrer dans ce milieu. Les études que l'on publie et les différents ateliers et conférences que l'on organise parfois et auxquels ils assistent les aident aussi à obtenir cette expérience.

M. Pierre Nantel: On voit souvent le logo du Fonds des médias du Canada à la fin des génériques des émissions que l'on regarde.

Est-ce essentiellement pour la création de contenu disponible pour faire la promotion sur le site Web des émissions? Sinon, votre apport est-il ailleurs? Je pense à la télésérie *Trauma*, par exemple.

Mme Nathalie Clermont: En fait, c'est pour les deux. Malheureusement, je ne me rappelle pas en quelle année la télésérie *Trauma* a été financée et si c'était par le Fonds canadien de télévision ou par le Fonds des médias du Canada.

Cependant, dans le volet convergent, comme je vous le disais, on finance les deux côtés: l'émission de télévision elle-même et, s'il y a un site Web, un jeu ou une application mobile reliée à l'émission, on peut également la financer. Par contre, ces projets ne se trouvent pas dans le volet expérimental, puisque les projets ne doivent pas être convergents avec la télévision.

Quand vous voyez notre logo à la télévision, c'est parce que l'on a financé l'émission elle-même, et si l'on a financé le site Web, par exemple, notre logo sera aussi affiché. La visibilité est donc dans toutes les composantes que l'on finance.

M. Pierre Nantel: Selon vous, a-t-on des chances que vous commandiez une étude sur l'habitude de visionnement des Canadiens?

D'ailleurs, je suis persuadé que M. Cash va vouloir vous en parler. L'autre jour, il me disait à quel point c'était frappant de voir comment l'auditoire migre vers Internet. Évidemment, c'est un combat contre un médium qui a toujours été présent, la télévision conventionnelle. Cependant, Internet devient de plus en plus le nerf de la guerre.

Avez-vous commandé une étude à ce sujet qui pourrait être partagée avec les producteurs qui font affaire avec vous?

Mme Nathalie Clermont: En fait, on en a financé une récemment sur l'habitude de visionnement des jeunes Canadiens, des préadolescents — les 9 à 12 ans, je crois —, qui est disponible sur notre site Internet. L'étude, qui s'intitule « Et les enfants dans tout ça? », a évalué les habitudes d'écoute — c'est exactement ce que vous nous demandez, en fait — de la télévision par rapport aux habitudes d'écoute de ce qui se fait dans Internet ou dans les autres médias numériques.

Contrairement à ce à quoi l'on aurait pu s'attendre, curieusement, ces enfants regardent encore beaucoup la télévision. C'est encore la télévision qui est le principal outil, mais il y a effectivement une migration vers les autres plateformes. Pour l'instant, je ne crois pas qu'on ait l'idée d'étendre cette étude, mais on pourrait sans doute le faire, en effet.

M. Pierre Nantel: Le lien vers des jeux fait donc partie du sujet de notre étude qui porte sur les jeux vidéo. Cherchez-vous à faire une espèce de lien entre les créateurs ou concepteurs de jeux vidéo et l'industrie de la télévision?

Mme Nathalie Clermont: C'est sûr qu'un des buts du volet expérimental, où l'on finance beaucoup de jeux, est de rapporter dans l'industrie un peu plus traditionnelle de la télévision la technologie qui est développée, par exemple. On cherche aussi à ramener comme auditoire de la télévision les gens qui ont eu leur première expérience sur d'autres plateformes plutôt qu'à la télévision. Donc, oui, c'est une préoccupation pour nous.

Le volet convergent en est une autre preuve. On exige que les contenus soient présents sur au moins deux plateformes. C'est une autre façon de s'assurer que le contenu voyage le plus possible et atteigne le public là où il veut voir le contenu canadien.

Je pense que les gens, comme vous le dites, migrent tranquillement vers les autres plateformes. Ils veulent voir le contenu quand et où bon leur semble. C'est ce que nous essayons de favoriser avec notre programme.

• (1545)

M. Pierre Nantel: Merci, madame Clermont.

[Traduction]

Le président: Nous allons maintenant passer à M. Simms.

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-sor, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à nos invitées. Ça fait un certain temps que j'apprécie le travail que fait votre organisation. Votre nom apparaît sur beaucoup de bonnes choses.

Je me suis toujours demandé comment on fait pour définir les critères qui permettent de déterminer quels projets seront financés et lesquels ne le seront pas. Quand je vois votre nom, maintenant, je me dis que ce devait être difficile d'être dans votre position, compte tenu des paramètres dont il faut tenir compte et du caractère subjectif des décisions de financement. Cela dit, je parle de façon générale. En ce qui a trait au volet expérimental, ça doit être encore pire en raison de tout ce dont vous devez tenir compte.

Simplement, voici ma question: selon vous, qu'est-ce qui est expérimental? Une fois que vous l'avez défini, quels sont les critères que vous utilisez pour classer les projets en fait d'importance?

Mme Sandra Collins: Le critère principal du volet expérimental, c'est l'innovation. Comme Nathalie l'a mentionné tantôt, c'est pour cette raison que nous demandons à un comité international de nous aider à examiner et à analyser tous les projets pour les évaluer et les classer et déterminer lesquels sont jugés admissibles à du financement.

M. Scott Simms: Et c'est aussi pour le volet expérimental?

Mme Sandra Collins: C'est dans le cadre du volet expérimental, oui.

M. Scott Simms: Devez-vous prendre du recul pour vous demander quel genre de domaine expérimental vous allez cibler, avant d'entreprendre le processus du comité d'évaluation?

Mme Nathalie Clermont: Nous évaluons les autres critères à l'interne, comme le plan d'affaires et la stratégie de diffusion. Pour ce qui est de l'innovation, nous précisons dans nos lignes directrices ce que nous entendons par « innovation ». L'innovation peut être dans le contenu, dans la technologie ou dans le modèle d'affaires.

Nous avons cerné quatre niveaux différents d'innovation. L'innovation peut être une itération, une amélioration — ce n'est pas le terme que nous utilisons, mais c'est à peu près ça — une différenciation ou une révolution, quelque chose qui n'a jamais été fait.

Si le projet est révolutionnaire, il a plus de chances d'être choisi par le comité, parce qu'il sera en tête de liste pour ce critère. C'est le critère principal. Si le projet constitue seulement une itération de quelque chose qui a déjà été fait, il est possible, en raison de la compétition qui est très élevée, que le projet ne soit pas retenu.

C'est pour déterminer ces critères au début que c'est important pour le FMC de consulter des intervenants. Ils nous donnent des idées sur la façon dont le processus devrait fonctionner selon eux. Au début, les intervenants en savaient plus que nous, en fait. Nous gagnons vraiment à leur demander de quelle façon nous devrions évaluer ces dossiers.

Bien sûr, il y a toujours un aspect subjectif. C'est pourquoi, lorsque nous embauchons les membres du comité, par exemple, nous nous assurons que chaque projet est évalué par au moins trois membres du comité. Nous voulons être certains que nous aurons des opinions équilibrées. Nous tenons compte de toutes les opinions. Il n'y a pas une seule personne responsable de déterminer si le projet est novateur ou non. Tous les projets sont analysés par au moins trois personnes, et il y a un débat durant le processus de comparaison que nous organisons. C'est comme ça que ça fonctionne.

Du côté de la convergence, pour ce qui est du programme des enveloppes de rendement, le principal programme que nous réalisons, nous ne choisissons pas le projet. Cette décision revient aux diffuseurs. Ils donnent aux producteurs l'occasion de demander au FMC des fonds tirés d'une enveloppe que nous leur réservons au début de l'année.

M. Scott Simms: J'aimerais revenir au volet expérimental. Lorsqu'il est question de jeux, évaluez-vous uniquement le contenu ou aussi la plateforme? J'ai l'impression que les jeux sont joués à la première personne, ou peut-être que non. Je ne suis pas un adepte, alors... Si quelqu'un vous dit qu'il peut concevoir un jeu sur un autre type de plateforme — par exemple, les jeux sur les écrans vidéo sur les dossiers des sièges dans les avions; quelqu'un a peut-être une nouvelle technologie le permettant —, est-ce quelque chose que vous considéreriez comme révolutionnaire?

• (1550)

Mme Nathalie Clermont: Si c'est quelque chose qui n'a jamais été fait avant et que c'est la première fois qu'une nouvelle technologie est mise au point précisément pour un nouveau marché, oui, ce serait considéré comme novateur et ce sera admissible. Nous finançons la technologie, et nous recherchons les innovations technologiques.

Il y a eu certains jeux dont le contenu était révolutionnaire. Je pense, par exemple, à *Papo & Yo*. La façon dont l'histoire est racontée et la façon dont les joueurs sont intégrés au récit étaient différentes. Bien sûr, dans l'industrie des jeux vidéo, il y a beaucoup plus d'innovations du point de vue technologique. Cependant, si le projet vise seulement à transposer, comme on dit, un projet d'une plateforme à une autre, et qu'il ne faut pas, pour y arriver, mettre au point une technologie vraiment différente et qu'on utilise plutôt une technologie convenue, alors le projet ne sera probablement pas admissible.

M. Scott Simms: Le projet n'obtiendra pas une aussi bonne note sur l'échelle d'admissibilité.

Cela s'applique-t-il aux principaux intervenants de l'industrie que nous avons déjà rencontrés, les Ubisoft de ce monde? Que se passe-t-il s'ils proposent quelque chose de révolutionnaire? Seraient-ils admissibles?

Mme Nathalie Clermont: Je ne sais pas si c'est un des intervenants importants, mais la plupart des grandes entreprises dans l'industrie du jeu vidéo ne sont pas canadiennes. Elles ont des bureaux au Canada, mais leur siège social est à l'étranger. Nous ne traitons pas ce genre de projets parce que ce ne sont pas des entreprises canadiennes. On peut donc difficilement en parler. Mais beaucoup d'entreprises canadiennes créent leur propre PI. Elles obtiennent des budgets de plus en plus importants à mesure qu'elles acquièrent de l'expérience.

M. Scott Simms: Mais, assurément, cela ne les empêcherait pas d'être admissibles à du financement pour un produit révolutionnaire qu'elles mettraient au point, malgré leur taille, non? Le critère important, c'est d'être une entreprise canadienne. Ubisoft est un mauvais exemple.

Mme Nathalie Clermont: Oui, les entreprises doivent détenir les droits et être canadiennes.

M. Scott Simms: C'est intéressant.

Dans un tel cas, qui sont les membres du comité qui déterminent le caractère expérimental des projets? Comme je l'ai dit, si vous décidez qu'un jeu vidéo est admissible, choisissez-vous les membres du comité à ce moment-là? Mais je ne crois pas que vous fonctionnez ainsi. Vous choisissez les membres du comité, et c'est à eux de déterminer ce qu'il en sera. Les membres du comité peuvent analyser, disons, des projets liés à différentes composantes de l'industrie du divertissement.

Mme Sandra Collins: Oui. Lorsque nous choisissons les membres du comité, il faut essayer de trouver des gens de divers

secteurs de l'industrie des médias numériques afin qu'ils puissent évaluer les projets. Puis, comme Nathalie l'a mentionné, nous demandons à un certain nombre d'entre eux d'évaluer chaque projet.

Nous ne déterminons pas d'entrée de jeu un certain pourcentage du financement qui sera accordé aux jeux ou aux applications logicielles. Tous les projets sont sur un pied d'égalité, ce qui permet de favoriser l'innovation dans toutes les composantes de l'industrie des médias numériques.

Le président: Monsieur Simms.

M. Scott Simms: Merci. C'est une façon très aimable de me couper la parole, n'est-ce pas?

Le président: Monsieur Armstrong, vous avez sept minutes.

M. Scott Armstrong (Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue. Je n'étais pas là l'autre fois, alors j'ai quelques questions pour vous.

Pouvez-vous m'expliquer en quoi consiste le Cadre de mesure du rendement en médias numériques et en quoi cela touche l'aspect expérimental de votre programme?

Mme Sandra Collins: Nous venons tout juste de créer le Cadre de mesure du rendement en médias numériques. C'est un cadre qui permet de mesurer l'impact des projets de médias numériques que nous finançons. Comme dans le domaine télévisuel, où il y a une norme pour calculer l'auditoire médian moyen, et d'autres choses du genre, l'objectif est de définir une mesure pour comparer les projets entre eux, peu importe les mesures appropriées.

Actuellement, dans l'industrie, il y a beaucoup de mesures différentes, mais il n'y a pas vraiment de norme établie. C'est pour cette raison que nous avons demandé activement à l'industrie d'établir le cadre que nous mettons à l'essai cette année. Nous analysons une diversité de mesures pour déterminer si elles permettent de mesurer de façon appropriée les divers projets de médias numériques que nous finançons, dans le cadre du volet expérimental et dans le cadre du volet convergent.

M. Scott Armstrong: J'ai fait mes études dans le domaine de la statistique. Ce que vous élaborez cette année, j'imagine, ce sont des données de base qui vous permettront de faire des comparaisons à l'avenir, c'est exact? Est-ce bien là où vous en êtes?

Mme Sandra Collins: Oui. C'est vraiment un point de départ pour nous. Le cadre va probablement évoluer au fil du temps. Nous avons mis en place ce que notre comité consultatif a jugé comme étant un bon point de départ. En fait, nous appliquons le cadre à un certain nombre de projets cette année et nous évaluerons les résultats pour voir s'il permet de bien mesurer le rendement. Puis, si c'est le cas, nous l'appliquerons pour l'instant, mais le cadre va probablement évoluer au fil du temps.

• (1555)

M. Scott Armstrong: Je sais que c'est la première année du cadre, alors n'allez pas penser que je veux vous coincer, mais, dans sa forme actuelle, quelles sont les choses que vous évaluez? Les ventes de jeux font-elles partie de l'équation? Ou la diffusion? De quoi tenez-vous compte dans ces matrices?

Mme Sandra Collins: Parmi les mesures que nous utilisons, mentionnons le nombre d'utilisateurs différents, les nouveaux utilisateurs, les sessions, les téléchargements, les visionnements, les débuts de vidéo, les actions des utilisateurs, la consultation de pages et le temps passé à explorer le contenu. Ce sont les mesures standards que nous allons tenter d'appliquer pour chaque projet.

De plus, nous effectuons le suivi d'autres renseignements, comme les téléchargements, qui viennent s'ajouter, si vous me permettez l'expression, à certaines des données statistiques que nous voulons recueillir grâce au processus.

M. Scott Armstrong: Certaines des choses qu'on mesure ne coûtent rien. Pour d'autres, il faut payer. De plus, il faut trouver une façon de comparer des pommes avec des oranges. C'est un grand défi. Comme vous dites, je ne crois pas qu'un autre type de mesure du genre existe dans l'industrie. Cela pourrait en fait devenir une norme de l'industrie. Espérons-le, du moins.

Pour revenir sur les projets expérimentaux, vous avez dit qu'il y a quatre critères: l'équipe, l'innovation — et l'innovation est l'élément le plus important — le plan d'affaires de l'entreprise et les pratiques en matière de diffusion.

Comment évaluez-vous les pratiques de diffusion? Est-il question davantage de diffusion physique ou en ligne? Comment pouvez-vous évaluer ce critère?

Mme Nathalie Clermont: En fait, il y a beaucoup de façons différentes, selon le genre de projets que nous finançons. Par exemple, s'il s'agit d'une série Web interactive, nous savons qu'elle ne sera probablement pas distribuée sur DVD. Nous examinons ce que le producteur nous propose, pour voir si c'est sensé. Réussira-t-il? C'est une autre question. Mais nous voulons savoir s'il a bien réfléchi à la façon dont il exploitera son projet. Même au départ, au début de la production, nous voulons savoir si le producteur a une idée de la façon dont il diffusera son projet.

C'est différent du domaine télévisuel. Dans ce domaine, on lance le projet, et c'est tout. Il n'y a rien d'autre à faire. On fait des activités de promotion, et les diffuseurs font de la promotion aussi, mais, une fois que le projet est lancé, c'est fini.

Dans le domaine des médias numériques, ça se passe de façon très différente dans le cadre de nombreux projets — pas tous les types de projets, mais pour bon nombre d'entre eux. Il faut établir l'auditoire. Le début de la diffusion marque uniquement le commencement de l'exploitation de la production. Il faut créer du nouveau contenu, parce que c'est plus facile de le faire que dans le cadre d'une production télévisuelle. C'est aussi une façon de s'assurer que le site Web, par exemple, reste dynamique, de façon à ce que les téléspectateurs reviennent parce que vous leur fournissez du nouveau contenu.

Nous examinons leur stratégie pour voir s'ils ont pensé à ça. Si nous constatons qu'ils proposent de nouvelles façons de le faire, ils auront plus de points, parce que ce sera une façon différente de procéder. C'est ce que nous cherchons.

En ce qui a trait aux critères, nous examinons la stratégie de diffusion — c'est très transparent dans notre grille d'évaluation — et le plan de mise en marché et de promotion. Il y a aussi le public cible. Si nous finançons un projet qui cible l'industrie, est-ce pour aider les producteurs à créer du contenu? Parfois, ça cible le grand public, et on tiendra compte de ça. Est-ce que le produit sera distribué au Canada ou aussi dans les marchés internationaux?

Nous déterminons aussi s'ils ont ce que nous appelons des partenaires du réseau de mise en marché, des gens qui les aideront à exploiter leur produit sur différentes plateformes. Certains comptent sur une expérience à l'interne pour l'exploitation de leurs actifs, mais certains producteurs ne savent pas quoi faire au moment de la promotion. Nous en tenons compte.

M. Scott Armstrong: D'accord.

Une partie de l'équation consiste à évaluer l'équipe. C'est ce dont vous parlez à l'instant. Quand une entreprise de production, ou un groupe ou une entreprise vient vous voir et vous dit vouloir présenter une demande, il a accès aux critères et peut les consulter. Il peut en fait préparer sa demande en fonction des critères affichés. Il sait dans quoi il s'embarque et ce qui sera évalué, ce qui, selon moi, est équitable.

Vous évaluez l'équipe. Vous avez beau investir dans l'idée la plus novatrice du monde, s'il n'y a personne pour la mettre en marché ou la diffuser, ou qui a de l'expérience concrète... Les demandeurs que vous évaluez ont des plans de mise en marché, d'affaires et de distribution et une équipe chevronnée qui a une certaine expérience de la commercialisation du produit.

Si quelqu'un présente une demande et qu'il lui manque certains éléments de l'équation, l'aidez-vous pour qu'il sache comment améliorer sa demande, ou est-ce que vous ne faites qu'accepter les demandes et c'est tout — sa demande sera retenue ou écartée telle quelle.

• (1600)

Mme Nathalie Clermont: En fait, une fois la demande présentée, nous ne communiquons pas avec la personne, parce que, la dernière fois, par exemple, nous avons reçu 92 projets en production. Pour être justes avec tout le monde, nous ne pouvons pas demander à certains de peaufiner ou d'améliorer leur production ou leur demande. Nous ne communiquons pas avec eux.

M. Scott Armstrong: Il me reste peu de temps, alors...

Le président: Il vous reste tellement peu de temps que, en fait, vous n'en avez plus.

Nous passons aux séries de questions et réponses de cinq minutes.

Nous commençons avec M. Cash.

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci, mesdames, de revenir nous voir dans le cadre de notre étude. Nous reconnaissons que c'est un secteur que nous essayons surtout de comprendre. C'est un nouveau secteur qui affiche une croissance rapide, alors tout ce que vous aurez à nous dire à ce sujet sera bienvenu.

Pour commencer, quel est le budget du volet expérimental?

Mme Nathalie Clermont: C'est 36 millions de dollars par année. La première année, nous y avons consacré 27 millions de dollars, l'année dernière, 33 millions de dollars, et cette année, 36 millions de dollars. Nous essayons d'augmenter le montant de l'enveloppe d'année en année afin de financer plus de projets.

M. Andrew Cash: D'accord, et comment assurez-vous cette croissance?

Mme Sandra Collins: L'argent du Fonds des médias du Canada vient du ministère et des contributions des distributeurs de services par câble et par satellite. Jusqu'à maintenant, ce sont les fonds dont nous avons bénéficié. Le financement venant des EDR a augmenté d'année en année parce que les recettes de ces entreprises augmentent. Nous avons bénéficié d'une certaine croissance de ce côté.

M. Andrew Cash: Pour les deux volets, le volet expérimental et le volet convergent?

Mme Sandra Collins: En fait, nous recevons du financement global, puis nous l'affectons. Le conseil décide de la façon d'affecter les fonds, mais l'enveloppe générale a crû au cours des dernières années.

M. Andrew Cash: D'accord.

Je crois qu'il faut souligner que le financement réservé au volet convergent est selon nous très important. Et vous faites à cet égard du très bon travail. Cependant, actuellement, c'est à ce volet que nous nous intéressons.

Vous avez parlé du nombre de demandeurs et du nombre de demandeurs que vous ne pouvez pas aider, et je me rends compte que vous avez besoin de plus de capacité, ce qui est une autre façon de dire que vous avez besoin de plus d'argent.

Selon vous, la demande est-elle là? Ou trouvez-vous que le soutien que vous offrez actuellement au secteur est adéquat?

Mme Sandra Collins: Depuis la mise sur pied du volet expérimental, il est évident que nous recevons plus de demandes que nous ne pouvons en financer. Ça a été le cas jusqu'à présent. Il est évident qu'il y a une grande demande de financement du Fonds des médias du Canada dans ce secteur.

Mme Nathalie Clermont: Bien sûr, ce ne sont pas tous les projets que nous recevons qui méritent du financement. Nous n'avons pas suffisamment de ressources pour financer tous les projets qui mériteraient de l'être, mais certains ne répondent pas aux attentes. Même si nous avons 100 millions de dollars, par exemple, nous ne pourrions pas financer tous les projets parce que certains ne respectent pas les critères principaux.

M. Andrew Cash: Nous avons parlé avec un certain nombre des gros joueurs de l'industrie, mais nous espérons aussi pouvoir rencontrer de plus petits exploitants. Ce sont les gens avec qui vous travaillez principalement. Est-ce exact?

Mme Nathalie Clermont: Lesquels?

M. Andrew Cash: Les petites entreprises... ou pouvez-vous nous décrire certaines de ces entreprises? S'agit-il d'entreprises indépendantes ou emploient-elles 15 personnes ou...

• (1605)

Mme Nathalie Clermont: Nous n'avons pas de statistiques précises là-dessus. Ce n'est pas une information que nous demandons directement dans le cadre du processus de demande.

La plupart des demandeurs sont probablement des petites ou moyennes entreprises, mais il y a de grandes entreprises. Certaines sont des filiales de plus grands groupes qui possèdent une entreprise dans le domaine des médias numériques. D'autres viennent de l'industrie des jeux vidéo, comme Frima Studio, à Québec, qui compte plus de 300 employés qui travaillent à temps plein sur des jeux vidéo. Certaines possèdent leur propre PI; d'autres fournissent des services. Elles font des effets spéciaux ou mettent au point des technologies pour d'autres entreprises.

Je crois que nous interagissons avec beaucoup d'entreprises de tailles différentes. Il y a probablement moins d'entreprises comptant 300 employés et plus parce que, comme nous l'avons dit, les grandes entreprises n'ont pas pignon sur rue au Canada, ou, si c'est le cas, elles n'appartiennent pas à des Canadiens. Ce sont les grandes entreprises, mais nous interagissons avec des intervenants importants, c'est sûr.

Le président: Merci, monsieur Cash.

Et merci à nos témoins.

Nous allons tenir compte de tous les renseignements qui nous ont été fournis dans le cadre de l'étude et de toute l'information recueillie. Nous apprécions que vous soyez venues.

Je suspends la séance pour deux minutes. Les témoins de la prochaine série sont là, et je veux les laisser s'installer.

• (1605)

(Pause)

• (1605)

Le président: Nous reprenons nos travaux. Nous allons maintenant étudier le bilan des Jeux olympiques et paralympiques de Londres en 2012. Nous allons essayer d'y arriver cette fois-ci. La dernière fois, nous avons été interrompus par des votes.

Je mentionne à nouveau qu'il y aura aussi des votes ce soir, mais la sonnerie ne se fera pas entendre avant 17 h 15. Nous avons amplement le temps d'entendre ce qu'ont à nous dire nos témoins.

Nous accueillons Henry Storgaard, président-directeur général du Comité paralympique canadien, et Anne Merklinger, directrice générale de À nous le podium.

Nous vous souhaitons à nouveau la bienvenue à tous les deux. Nous allons vous donner du temps pour présenter votre déclaration préliminaire, puis nous passerons aux questions et réponses.

Nous allons commencer par le représentant du Comité paralympique canadien.

M. Henry Storgaard (chef de la direction, secrétaire général, Comité paralympique canadien): Merci.

[Français]

Bonjour, mesdames et messieurs.

C'est un grand plaisir d'être ici aujourd'hui afin de faire le point sur notre merveilleuse équipe paralympique ainsi que sur les Jeux paralympiques de Londres.

• (1610)

[Traduction]

Nous avons acquis toute une expérience, il y a deux ans, à Vancouver, dans le cadre des Jeux de 2010 en sol canadien. Cette expérience nous a vraiment aidés à nous préparer pour les Jeux paralympiques d'été de 2012 de Londres.

Ayant reconnu l'écart entre le financement des Jeux olympiques et celui des Jeux paralympiques à ce moment-là, le gouvernement du Canada a affecté dans le cadre du budget fédéral présenté le 4 mars 2010 cinq millions de dollars sur cinq ans au Comité paralympique canadien. Les deux principaux objectifs consistent à investir dans l'équipe paralympique canadienne et à maximiser les bonnes performances jusqu'aux Jeux parapanaméricains de 2015, à Toronto, et à accroître la participation des Canadiens qui ont des handicaps physiques à des activités sportives et à des loisirs.

Le CPC est une organisation multisports nationale unique parce que non seulement il gère une équipe nationale canadienne, mais il crée aussi un régime sportif pour les personnes qui ont des handicaps physiques. Nous procédons au recrutement d'athlètes et encourageons les gens qui ont des handicaps physiques à participer à des activités sportives et des loisirs.

Voilà pour les présentations. Je vais maintenant parler de Londres.

Deux choses extraordinaires se sont produites à Londres, et elles auront un impact sur les Canadiens et sur notre stratégie future. Ces deux événements, qui se sont passés dans les compétitions et à l'extérieur des compétitions, revêtent une importance critique pour notre avenir. Les Jeux paralympiques de Londres ont marqué le début d'une nouvelle ère dans la compétition paralympique.

Plus de pays ont participé aux compétitions à Londres que jamais. En fait, 164 pays ont participé, comparativement à 146 à Beijing, quatre ans avant. Durant les Jeux paralympiques de Londres, les athlètes ont battu des records du monde à un rythme incroyable. Pas moins de 251 nouveaux records du monde ont été établis. En comparaison, durant les Jeux olympiques de Londres, 27 nouveaux records du monde ont été établis en deux semaines de compétition.

Des pays du monde entier investissent des niveaux sans précédent de ressources dans le sport paralympique, et on le constate dans le nombre des médailles.

[Français]

Nous sommes extrêmement fiers des accomplissements de nos athlètes.

[Traduction]

Les athlètes canadiens ont obtenu 31 médailles dans le cadre des Jeux paralympiques de Londres: 7 médailles d'or, 15 d'argent et 9 de bronze. C'est un résultat fantastique compte tenu du niveau de compétition très élevé dans les sports paralympiques. En guise de contexte, je vous rappelle que, en 2008, à Beijing, nous avons obtenu 50 médailles, dont 19 médailles d'or.

Par conséquent, à Londres, nous n'avons pas atteint notre objectif très ambitieux d'être parmi les huit pays ayant obtenu le plus de médailles d'or. Au bout du compte, nous sommes arrivés 20^e pour le nombre de médailles d'or et 13^e, au tableau général des médailles, exactement comme nos homologues olympiens.

Nous sommes reconnaissants au gouvernement du Canada du financement qu'il nous accorde, et nous l'utilisons judicieusement. Cependant, l'expérience londonienne nous a montré que les médailles coûtent cher. Les États en tête de peloton investissent beaucoup plus d'argent dans leurs programmes paralympiques que n'en investit le Canada. Des pays comme la Chine, la Corée, la Russie, l'Ukraine, l'Espagne et la Grande-Bretagne ont tous obtenu plus de médailles et investissent beaucoup plus d'argent que nous.

En tant que fiers Canadiens, nous sommes déterminés à revenir à la charge, à continuer d'utiliser chaque dollar et toutes les ressources que nous avons pour faire progresser le Canada. Nous sommes déterminés à retrouver notre place dans le palmarès des 10 pays qui remportent le plus de médailles aux jeux d'été. Les Jeux d'hiver de Sochi sont dans un peu plus d'un an. Nous voulons être l'un des trois pays qui remporteront le plus de médailles, comme à Vancouver, et nous réuserons.

Le milieu du sport paralympique change, et nous devons changer nous aussi. Il faut des années d'investissements pour créer des athlètes qui ont une chance de monter sur le podium. C'est un engagement à long terme.

Ce que cela signifie pour le Canada, particulièrement en tant que pays membre du G-8 et considéré comme un des endroits au monde où il fait le mieux vivre, c'est que nous devons continuer à nous employer à créer un système paralympique de parasport plus robuste, de sorte que nous puissions redevenir une des meilleures nations dans les sports paralympiques. Nous investissons dans les domaines clés, c'est-à-dire le recrutement et le perfectionnement des athlètes, ainsi qu'en vue de les maintenir au Canada, et nous appuyons nos entraîneurs en leur offrant des formations plus poussées.

Même si notre domaine, c'est le sport, nous investissons dans les gens. Il y a 4,4 millions de Canadiens qui ont un handicap physique. Les 30 autres millions de Canadiens sont inspirés par les performances incroyables de nos athlètes. Nous investissons dans les collectivités. Nous investissons dans la santé, la forme physique,

la diversité, l'accessibilité et l'inclusion. Ce sont tous des thèmes liés aux valeurs canadiennes, je crois.

Pour y arriver, le CPC s'est engagé à fournir un investissement à la hauteur de celui du gouvernement du Canada au moyen de fonds provenant du secteur privé. Je suis heureux de vous dire que cela fait à peu près deux ans que nous obtenons du financement et que nous sommes en avance sur notre programme visant à recueillir la même somme auprès du secteur privé.

Nous convenons que tous les Canadiens ont le droit de jouir des bienfaits de l'activité physique. Nous savons que le sport permet non seulement l'essor d'excellents athlètes, mais également celui d'excellentes personnes. Voici notre autre défi, et c'est ce qui, selon moi, est très important et ce à quoi il faut prêter attention: seulement 3 p. 100 des Canadiens ayant un handicap physique participent actuellement à un sport organisé en comparaison de 30 p. 100 de la population générale. Nous sommes déterminés à changer cela au Comité paralympique canadien. C'est inacceptable. Cela nuit à la santé et au bien-être de notre population.

Afin d'inciter plus de gens ayant un handicap à pratiquer un sport, nous avons lancé, pendant les Jeux paralympiques de Londres, à la télévision nationale au Canada, une campagne intitulée « Au-delà du sport », de sorte qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent ressentir eux-mêmes les nombreux bienfaits d'un mode de vie actif.

Pour que le Canada obtienne un grand nombre de médaillés, nous devons également faire en sorte que nos terrains de jeux soient remplis d'enfants. Nous devons nous assurer que les enfants ayant un handicap savent qu'ils méritent, eux aussi, d'avoir le droit de jouer et d'être actifs physiquement. Nous avons également investi dans des subventions pour l'obtention d'équipement et l'élaboration de programmes dans des collectivités d'un bout à l'autre du pays. Nous organisons des festivals de parasports dans chaque province et territoire, où les gens peuvent venir et essayer différentes activités paralympiques. Dans le cadre de notre programme visant l'excellence à l'école, on envoie nos athlètes paralympiques canadiens dans des salles de classe et des gymnases afin de motiver les étudiants. Nos athlètes ont rencontré plus de 300 000 jeunes Canadiens au cours des deux ou trois dernières années grâce à ce nouveau financement.

Les histoires de nos paralympiens circulent. Elles sont stimulantes, motivantes et encourageantes pour tous les Canadiens. Nos athlètes redonnent constamment et généreusement en prononçant des discours et en se présentant dans des écoles, des collectivités, des hôpitaux et des sociétés philanthropiques, pour ne nommer que ceux-là.

À Londres, si la première grande avancée du mouvement paralympique s'est produite dans le cadre des compétitions, grâce à une marée de performances athlétiques, le deuxième pas de géant a été fait en dehors des compétitions, dans les domaines de la sensibilisation publique, du changement social et de la prise en charge de soi. Un nombre record de billets, soit 2,7 millions, ont été vendus pour les Jeux de Londres, et la plupart des événements et des séances ont fait salle comble. Cela ne s'est jamais vu à l'échelle mondiale.

Ils sont perçus comme les Jeux de la famille. Pourquoi? Ils sont abordables, accessibles et inspirants. Le canal 4, en Angleterre, diffuse les Jeux paralympiques en direct aux heures de grande écoute, toute la journée et la soirée, pendant 15 heures par jour. Grâce aux Jeux, une génération a été inspirée, stimulée et transformée. La perception des gens ayant un handicap a changé, particulièrement en Grande-Bretagne. Des études menées après les Jeux révèlent l'impact positif de Londres 2012.

Ici, au Canada, nous avons connu une croissance sans précédent de la couverture de nos médias traditionnels et de l'activité de nos médias sociaux à l'égard de Londres.

• (1615)

En fait, il y a plus d'un milliard de mentions dans les médias canadiens au sujet de l'équipe paralympique canadienne aux Jeux de Londres de 2012, ce qui est plus de trois fois l'étendue de notre couverture de Vancouver. Cependant, la couverture au Canada des Jeux paralympiques, qui contraste vivement avec celle des Jeux olympiques, était limitée à une seule heure tard le soir, et elle était difficile à trouver. Je le sais parce que j'ai reçu des centaines et des centaines de lettres de Canadiens qui étaient, je pourrais dire, royalement agacés par cette couverture.

Les Canadiens nous disent qu'ils veulent davantage de Jeux paralympiques à la télévision et qu'ils veulent qu'ils soient plus facilement accessibles sur le Web. J'ai besoin de votre appui aujourd'hui pour veiller à ce que chaque Canadien ait la possibilité de regarder les athlètes paralympiques et les Jeux paralympiques dans l'avenir, à la télévision et sur leur ordinateur. Du terrain de jeu au podium, nous travaillons de concert avec nos partenaires du domaine des sports afin de créer un système de parasport plus solide au Canada.

Nous reconnaissons qu'un changement systémique ne se produira pas du jour au lendemain. Il faut du temps pour créer un système de sports robuste, et cela exigera un engagement à long terme de la part de tous les partenaires, comme ma collègue, Anne, du programme À nous le podium, Sport Canada, les centres sportifs canadiens, les organisations sportives nationales, le gouvernement et les entreprises canadiennes. L'investissement du gouvernement du Canada a donné d'excellents résultats. Nos athlètes et nos entraîneurs sont très reconnaissants. Nous demandons que les investissements soient renouvelés et accrus après 2015, et je garantis que le CPC continuera d'égaliser tout investissement du gouvernement au moyen de fonds provenant d'entreprises partenaires.

Nos résultats à Londres 2012 ont confirmé l'importance des objectifs stratégiques du CPC, qui sont d'accroître la sensibilisation, d'augmenter le recrutement, de créer un système de sport pour les personnes ayant un handicap physique et d'intégrer le sport paralympique dans le système canadien de sport de haut niveau. Notre objectif est de faire en sorte que nous puissions toujours assurer une certaine présence sur les podiums aux Jeux paralympiques.

C'est ce dont a besoin le Canada pour revenir et se maintenir parmi les dix meilleures nations au classement des médailles aux Jeux paralympiques d'été. Le fait de trouver et d'accompagner la prochaine génération de champions paralympiques constitue une de nos tâches les plus urgentes. C'est une tâche dont nous nous acquittons avec enthousiasme et énergie, avec passion et fierté. Ce faisant, nos paralympiens inspirent tous les Canadiens à rêver d'excellence, à ne jamais lâcher et à s'investir à fond.

• (1620)

[Français]

Ensemble nous y arriverons. Nous sommes Équipe Canada.

[Traduction]

Nous sommes fiers d'être Équipe Canada, et nous vous remercions.

Le président: Merci, monsieur Storgaard.

Nous allons maintenant écouter Anne Merklinger.

[Français]

Mme Anne Merklinger (directrice générale, À nous le podium): Merci.

Bonjour, mesdames et messieurs.

[Traduction]

À la suite de nos discussions de la semaine dernière, j'aimerais, une fois de plus, souligner l'importance que revêt, pour les athlètes canadiens ayant un handicap, le fait de savoir que le gouvernement du Canada et vous, nos élus, vous souciez de leur performance. Au nom du programme À nous le podium, je ne saurais vous remercier assez.

Henry a mentionné plus tôt, et permettez-moi de le souligner également, que le gouvernement du Canada est de loin le plus important contributeur et investisseur dans le sport de haut niveau au Canada. Sans votre contribution, les athlètes canadiens ayant un handicap ne pourraient pas continuer de performer au niveau mondial.

J'aimerais m'attarder sur trois grands aspects: les résultats du Canada en comparaison du reste du monde; un examen plus approfondi des sports qui ont été ciblés dans le cadre de l'initiative À nous le podium et du rendement de nos athlètes dans ces disciplines; et les principales conclusions et leçons tirées pour 2016 et après.

Avons-nous eu de bons résultats? Eh bien, Henry a déjà abordé le sujet, et la situation n'est pas aussi positive qu'elle l'était lorsque nous avons eu nos discussions la semaine dernière au sujet de la performance de notre équipe olympique. Notre objectif, à l'approche des Jeux paralympiques de 2012, était de finir parmi les huit meilleurs au classement des médailles d'or. Nous savions, avant les Jeux, à la lumière de notre analyse de notre performance en 2010 et 2011, que cette cible serait très difficile, voire impossible, à atteindre.

Au bout du compte, nous avons remporté un total de sept médailles d'or et avons terminé 20^e au classement général, qui est fondé sur le nombre de médailles d'or. Cela constituait une diminution en comparaison de notre récolte de 19 médailles d'or à Beijing et de notre septième place au classement, en 2008. Nous avons remporté un total de 31 médailles et avons terminé 13^e au classement général, comme l'a indiqué Henry. Cela constitue également une diminution par rapport au total de 50 médailles que nous avons remportées en 2008 et de notre 10^e place au classement général des pays selon le nombre de médailles.

La tendance liée à la performance du Canada aux Jeux paralympiques d'été est nettement à la baisse. Initialement, le Canada était un chef de file dans les sports paralympiques, de 1988 à 2004, ce qui était grandement attribuable au fait que notre gouvernement et que le Canada ont fermement pris position au chapitre des politiques sociales. Depuis, au cours des huit dernières années, bon nombre de pays se sont ajoutés, et le paysage de la compétition est très différent. Certains pays, comme la Russie, la Pologne, l'Australie, l'Ukraine et la Chine, se sont fortement concentrés sur le sport paralympique, et leurs résultats à Londres ont été remarquables. Certains ont affiché des hausses du nombre de médailles d'or remportées de l'ordre de 6 à 18.

Derrière l'Afrique du Sud, le Canada a subi la plus importante baisse du nombre de médailles d'or remportées, c'est-à-dire 12 médailles de moins qu'en 2008. Une fois de plus, pour nous, en tant qu'organisation technique, nous savions, à l'approche de ces Jeux en particulier, que nous étions dans une situation difficile, mais nous savons très bien que nous devons apporter d'importants changements à mesure que nous progressons.

Examinons le rendement de notre équipe à Londres dans les sports qui étaient ciblés par l'initiative À nous le podium.

Dans le cadre des Jeux paralympiques d'été, nous fondons traditionnellement nos espoirs sur deux grandes disciplines pour récolter la majorité de nos médailles: la natation et l'athlétisme. Il y a 950 médailles possibles dans ces deux sports seulement aux Jeux paralympiques d'été, une donne qui démontre véritablement l'importance de ces deux sports pour les résultats généraux du Canada aux Jeux.

Nous avons bien fait à la natation. Nos athlètes ont raisonnablement bien performé, mais, en athlétisme, ils ont eu beaucoup de difficultés. Ils ont récolté, au total, 10 médailles de moins qu'en 2008 et remporté une seule médaille d'or, comparativement aux 10 médailles d'or qu'ils ont obtenues à Beijing.

La stratégie d'investissement du programme ANP pour les sports paralympiques à l'approche de Londres était entièrement axée sur les médailles d'or. Il y avait 11 sports ciblés dans lesquels on devait remporter une médaille d'or ou plus, et nous avons obtenu des résultats dans cinq de ces sports. Nous avons vraiment fort à faire pour améliorer les résultats dans les sports dans lesquels nous n'avons pas réussi à obtenir de médailles d'or.

J'ai quelques observations importantes dont je voudrais vous faire part et qui vont bien au-delà des données réelles sur les résultats. Il y a eu des performances remarquables.

J'ai parlé des nageurs. Ils ont fait figure de proue, récoltant quatre des sept médailles d'or du Canada et 16 des 30 médailles remportées par tous nos athlètes. Summer Mortimer est devenue une nouvelle héroïne canadienne à ses premiers Jeux paralympiques. Une brillante carrière l'attend dans le sport paralympique.

Dans les sports d'équipe, le Canada, à l'instar de sa performance à Londres aux Jeux olympiques, s'en est extrêmement bien tiré aux Jeux paralympiques, tandis que l'équipe masculine de basket-ball en fauteuil roulant a gagné la médaille d'or malgré la présence d'adversaires extrêmement coriaces. L'équipe de rugby en fauteuil roulant a remporté la médaille d'argent et, tout comme la médaille de bronze olympique de l'équipe féminine de soccer, elle avait vraiment des allures de médaille d'or.

Ainsi, Londres a eu pour effet de sonner une alarme concernant plusieurs sports ciblés.

●(1625)

Nous savions, en entrant dans le dernier droit avant les Jeux, que nous aurions de la difficulté à obtenir des médailles dans plusieurs sports. La dure réalité du niveau de compétition, que Henry a si bien décrite, nous a vraiment frappés dans le sport paralympique. Et cela a envoyé un puissant message à chaque responsable d'athlètes ayant un handicap qui exercent un sport de haut niveau dans notre pays.

Londres 2012 a permis d'établir un nouveau point de repère pour tous les pays participant à des sports paralympiques. C'est un domaine sérieux. C'est beaucoup plus sérieux que ça ne l'a jamais été. Étant donné l'ampleur de la compétition, le niveau de compétition, le nombre de pays qui gagnent des médailles d'or, le nombre de pays en compétition, la qualité et le nombre des entraîneurs à temps plein qui participent à des programmes de haut niveau ainsi que le niveau d'investissement réalisé par d'autres pays parmi les meilleurs, le monde prend le sport paralympique beaucoup plus au sérieux qu'il ne l'a fait par le passé.

Enfin, examinons les principales conclusions et leçons tirées. Que devons-nous faire différemment en vue de 2016 et des Jeux suivants?

Tout d'abord, nous devons investir afin d'obtenir un plus grand nombre d'entraîneurs et de leaders techniques à temps plein dans les sports paralympiques et pour faire en sorte qu'ils soient plus qualifiés. Si nous ne disposons pas d'excellents entraîneurs et leaders techniques, nous ne pouvons pas produire un athlète ayant le potentiel de récolter des médailles.

Deuxièmement, et Henry l'a mentionné, nous ne disposons tout simplement pas d'un bassin d'athlètes talentueux suffisamment diversifié. Il nous est donc vraiment difficile de produire des athlètes pouvant récolter des médailles dans notre pays. Nous devons investir dans une stratégie de recrutement bien réfléchie. Nous avons simplement besoin d'un plus grand nombre d'athlètes ayant un handicap à tous les niveaux de notre système de haute performance.

Nous pouvons, si c'est pertinent de le faire, améliorer l'intégration des programmes olympiques et paralympiques. Ça peut aider à accroître le niveau global de professionnalisme au sein de certains sports paralympiques. Nous avons besoin d'une stratégie afin de recruter davantage des athlètes plus gravement handicapés, particulièrement dans nos deux principaux sports: la natation et l'athlétisme. Nous allons travailler en étroite collaboration avec les centres sportifs canadiens, les instituts de sport canadiens ainsi que toutes les provinces et tous les territoires en vue de créer un système d'excellence beaucoup plus solide dans notre pays.

Les collectivités canadiennes ont besoin de héros paralympiques. Ils inspirent et motivent les Canadiens ayant un handicap à adopter une approche selon laquelle tout est possible dans tout ce qu'ils entreprennent. Ils font figure de modèles pour aspirer à l'excellence et ils suscitent chez nous le sentiment que nous pouvons gagner. Nos champions paralympiques nouent des liens avec des familles canadiennes et soulignent l'importance du sport et de l'activité physique, d'un mode de vie sain et d'être actif toute sa vie.

Une fois de plus, je vous remercie, au nom de tous les athlètes et tous les entraîneurs du Canada, de l'énorme appui que vous nous avez témoigné dans notre quête pour aider davantage d'athlètes à gagner plus de médailles aux Jeux paralympiques. Le fait de savoir que vous vous souciez de ces athlètes, que vous croyez en eux et que vous les appuyez dans leur cheminement revêt beaucoup d'importance à leurs yeux.

Merci beaucoup.

•(1630)

Le président: Merci.

Nous allons passer à notre période de questions et réponses. Le premier à poser des questions dans le tour de sept minutes sera M. Calandra.

M. Paul Calandra: Merci, monsieur le président.

Merci à vous deux d'être ici. D'abord, laissez-moi seulement dire que, évidemment, nous sommes extrêmement fiers de nos athlètes.

Je voulais seulement poser une question au début de mon tour. Après les Jeux, j'ai lu un article rédigé par une des athlètes qui était déçue lorsqu'elle comparait le traitement perçu des deux types d'athlètes. En lisant l'article, j'ai été déçu pour l'athlète et pour la façon dont elle s'est sentie, puisque ce sont des gens extraordinaires qui font des choses incroyables. Ils ont réalisé certaines performances absolument incroyables non seulement à Londres, mais même dans le cadre de leur entraînement pour les Jeux.

Pourriez-vous en parler s'il vous plaît? Je sais que vous avez parlé de problèmes de financement. Ce qui me préoccupe beaucoup, c'est qu'un de nos athlètes se soit senti, d'une certaine manière, comme un athlète de deuxième ordre. Comment faire pour empêcher cela?

M. Henry Storgaard: J'aurais aimé connaître la réponse à cette question. C'est vrai. Je le constate tous les jours, nos athlètes en sont témoins tout le temps. Les athlètes olympiques reviennent à la maison, et, tout comme les athlètes professionnels, ils reçoivent de l'argent supplémentaire pour compétitionner. Des montres et des bijoux leur sont remis. Nos athlètes ne reçoivent tout simplement rien de cela. Nous n'avons pas les ressources, les moyens nécessaires pour fournir ce genre de cadeaux ou de produits de luxe ou de primes, si vous voulez. Il y a deux poids deux mesures là-dedans.

Une partie de notre travail, c'est de veiller à l'équité et au respect. Nous travaillons de concert avec nos collègues dans tous les domaines du sport et sensibilisons les gens au fait qu'il devrait y avoir une approche équitable pour tous les athlètes. Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons rencontré le Comité olympique canadien afin de nous assurer que, lorsque nos athlètes reviennent à la maison et sont honorés dans le cadre d'un défilé, tous nos athlètes sont là et sont tous traités de la même manière.

Nous voulons faire cela. Nous devons être à la hauteur autant que quiconque, mais cela est difficile lorsqu'il y a, d'une part, une organisation qui est passablement aisée, et, d'autre part, une organisation qui éprouve des difficultés sur le plan financier.

M. Paul Calandra: Je peux comprendre ça. Je ne veux pas trop m'attarder sur ce sujet, mais je ne peux vous dire à quel point j'étais déçu lorsque j'ai lu cet article. Je sais que vous avez parlé de financement, et la couverture est manifestement importante puisque, plus il y a de gens qui ont l'occasion de voir ces athlètes, plus ils saisiront à quel point ce qu'ils font est incroyable.

Dans quelle mesure pouvez-vous collaborer avec le Comité olympique canadien afin de vous assurer que tous les athlètes sont traités de la même manière après les Jeux?

C'est très important d'aider à former la prochaine génération. Lorsqu'ils voient leurs héros, ces athlètes, qui viennent à la Chambre des communes, et ils les voient dans les écoles et dans des défilés, c'est ce qui pousse beaucoup de gens à faire le saut parfois, lorsqu'ils sont très jeunes. Dans quelle mesure pouvez-vous travailler en collaboration avec le Comité olympique canadien pour vous assurer que cela se produit dans l'avenir?

Grâce à À nous le podium — j'imagine que, si vous aviez la réponse, vous seriez en train de le faire, je suppose —, comment pourrions-nous faire en sorte que les entreprises canadiennes fournissent plus de financement pour les athlètes afin que nous puissions peut-être fournir des primes d'encouragement aux athlètes paralympiques également?

•(1635)

M. Henry Storgaard: Depuis que j'occupe ce poste, je me suis certainement renforcé à force de me démener, toujours un peu plus, pour veiller à ce que tous nos athlètes soient traités de manière équitable et respectueuse. Dans bon nombre de cas, c'est vrai; ils sont traités très, très bien et de manière très équitable.

Après les Jeux, nous n'avons pas obtenu le type d'information que nous aurions dû recevoir en ce qui a trait au défilé, en ce qui a trait à beaucoup d'information.

M. Paul Calandra: Savez-vous pourquoi? Où avait lieu le défilé? Pourquoi n'avez-vous pas obtenu cette information?

Je vais peut-être consacrer mes sept minutes à cette question. Pourquoi n'avez-vous pas obtenu cette information? Cela me tracasse. Je suis couvert par l'immunité ici, c'est peut-être...

M. Henry Storgaard: Je ne peux pas vraiment répondre à cela; je dois être honnête...

M. Paul Calandra: Y a-t-il eu une rupture des communications de la part du Comité olympique...

M. Henry Storgaard: Étant donné que le défilé était appelé le Défilé des héros olympiques, il était organisé par le Comité olympique canadien. Nous avons officiellement cinq athlètes qui ont été invités à participer, j'ai donc respectueusement refusé l'invitation. Comment choisir cinq athlètes sur 145? Nous en sommes progressivement venus à recenser environ 30 athlètes qui pouvaient y participer. Cela a eu lieu pendant que j'étais aux Jeux. Honnêtement, nous avons vraiment dû mettre les bouchées doubles. La majeure partie de mon effectif aux Jeux a fait des pieds et des mains pour essayer de faire des compromis, faire en sorte que ça fonctionne et assurer la coordination après coup.

Pour répondre à la deuxième partie de votre question, à savoir comment nous pouvons travailler de façon plus efficace avec le COC, nous en avons discuté la semaine dernière avec le président du COC. Il s'est montré très affable en indiquant que des erreurs avaient été commises et qu'il y avait eu des oublis, qu'il voulait certainement travailler en collaboration avec nous à l'avenir, et que tous les athlètes qui arborent la feuille d'érable canadienne devraient être fêtés, reconnus et honorés.

Mme Anne Merklinger: Puis-je aborder la question concernant le niveau de soutien qui est fourni aux athlètes ayant un handicap? L'approche est identique pour tous les athlètes, qu'ils soient olympiques ou paralympiques. Nous repérons les sports dans lesquels il y a des athlètes qui ont le potentiel d'obtenir une médaille, et nous leur fournissons l'appui technique et financier dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs de performance.

Ce qui nous a nui à Londres, c'était de ne pas avoir suffisamment d'athlètes au total. Notre bassin d'athlètes ayant le potentiel de monter sur le podium était insuffisant. L'appui qui leur était fourni était exactement le même, que ce soit dans l'environnement olympique ou paralympique. Du point de vue de l'agence technique, c'est important de comprendre ça.

M. Paul Calandra: À l'exception, bien sûr, de la performance pour l'or, l'argent...

Mme Anne Merklinger: C'est vrai, ça aussi.

Notre objectif de performance, aux Jeux paralympiques, a toujours été la médaille d'or, et c'est attribuable à une différence entre les bassins d'athlètes olympiques et paralympiques. Manifestement, dans le cadre de nos discussions avec nos différents partenaires de financement à la suite de Londres, nous envisageons très sérieusement, pour l'avenir, d'investir de façon plus élargie plutôt que de se concentrer sur les médailles d'or, et certainement dans les grandes disciplines, comme la natation et l'athlétisme.

Le président: Madame Sitsabaiesan.

Mme Rathika Sitsabaiesan (Scarborough—Rouge River, NDP): Je veux répéter, une fois de plus, ce que tout le monde ici a dit, c'est-à-dire combien nous sommes fiers de nos athlètes et des entraîneurs et familles qui sont là chaque jour de la semaine pour les appuyer, et, bien sûr, de vous et de tout le travail que vous faites. Merci pour ça.

Même s'il s'agit d'un bilan des Jeux paralympiques de 2012, je veux me pencher sur l'avenir. Madame Merklinger, vous avez parlé de vos priorités pour 2016 et après, mais je veux examiner d'un peu plus près que ça les Jeux parapanaméricains qui auront lieu à Toronto en 2015. Évidemment, nous voulons donner un bon spectacle, avoir de bons résultats en sol canadien, et amener les Torontois et les Canadiens — je viens de Toronto, je suis donc un peu biaisée — à contribuer ensemble aux Jeux panaméricains et aux Jeux parapanaméricains.

Monsieur Storgaard, je sais que vous êtes expert en commercialisation stratégique et en image de marque. À cet égard, je suis curieuse de savoir quels sont vos plans pour amener plus de gens à participer aux Jeux panaméricains et ce que vous êtes en train de faire pour inciter les gens à tirer profit de cette occasion, tant du point de vue économique pour la Ville de Toronto et la région environnante que du point de vue social, en amenant la jeunesse d'ici à y contribuer. J'imagine que ça supposerait également l'élargissement du bassin de talents, comme en a parlé Mme Merklinger.

● (1640)

M. Henry Storgaard: En ce qui concerne les Jeux de Toronto de 2015, nous travaillons en très étroite collaboration avec le comité organisateur des Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto, notamment Ian Troop, et toute son équipe. Nous communiquons chaque semaine et travaillons sur de nombreux fronts pour obtenir ce dont vous venez tout juste de parler. Ça comprend tout, de la collaboration relativement aux visites dans les écoles et aux programmes pédagogiques, à l'élaboration de nos programmes éducatifs pour les écoles. Un nombre important de nos athlètes se rendent dans la région du Golden Horseshoe et d'autres coins de l'Ontario, en particulier, ainsi que partout au pays pour prononcer des discours dans le cadre de différents événements et parler de Toronto 2015.

Un sommet aura lieu la semaine prochaine à Toronto et dans la région de Whitby au Abilities Centre pour les clubs paralympiques de sports adaptés et différentes organisations, et on y abordera ces questions en particulier. Que devons-nous faire pour être parfaitement prêts, pour avoir des milliers de bénévoles et pour remplir le stade?

Londres a eu un effet transformateur, et nous voulons essayer de revivre cela à Toronto également. À ce sujet, je crois que nous nous attaquons à quelque chose comme 15 différents fronts en ce moment, de concert avec le comité organisateur des Jeux. Nous voulons avoir la plus importante et la meilleure équipe paralympique canadienne à ces Jeux.

Mme Rathika Sitsabaiesan: C'est merveilleux.

Ce serait peut-être utile pour vous de savoir qu'il y a 308 députés qui ont accès aux écoles et aux jeunes de leurs collectivités. S'il y a quelque chose que nous pouvons faire, vous pourriez peut-être nous le faire savoir. Ce que je sais, assurément, c'est que je serais heureuse de mettre à contribution ma collectivité afin de faire passer le message et d'accroître la sensibilisation. Je vais parler au nom de tous mes collègues et dire que je suis très certaine qu'ils seront tous de la partie.

M. Henry Storgaard: Merci beaucoup.

Mme Rathika Sitsabaiesan: Comme vous l'avez tous les deux mentionné, notre récolte de médailles aux derniers Jeux était inférieure aux attentes de beaucoup de gens. Monsieur Storgaard, vous avez également indiqué que de nombreux autres pays prennent les Jeux paralympiques plus au sérieux et y investissent davantage. Compte tenu de ça, est-ce que vous changeriez la façon dont vous vous préparez ou la façon dont nous, le Canada, nous nous préparons pour les Jeux parapanaméricains, selon nos résultats de 2012?

M. Henry Storgaard: Absolument, et je pense qu'Anne peut en partie répondre à ça. S'il y a encore du temps, je vais répondre également.

Mme Anne Merklinger: Merci, Henry.

Certainement, nous savons que, pour réussir aux Jeux parapanaméricains, tout comme à Vancouver, nos athlètes canadiens doivent bien performer. Nous sommes actuellement en train de travailler de concert avec les responsables de chaque sport ciblé.

Nous discutons avec eux afin de nous assurer qu'ils envoient leurs meilleurs athlètes ayant un handicap aux Jeux parapanaméricains. Ça n'a pas toujours nécessairement été le cas, c'est donc une priorité. Nous devons nous assurer que nos meilleurs athlètes ayant un handicap vont compétitionner à Toronto, dans la région du Grand Toronto, dans la région du Golden Horseshoe, c'est-à-dire les meilleurs athlètes et l'équipe la plus complète possible, de sorte que l'impact sur toutes les collectivités canadiennes soit aussi important qu'il puisse l'être.

Ensuite, il faut s'assurer de travailler de concert avec le comité organisateur hôte de sorte que les legs physiques, les nouvelles installations qui sont construites, répondent aux besoins des athlètes ayant un handicap dans un monde de performance de haut niveau, et ce, à long terme. Le legs des Jeux est un autre facteur très, très important concernant l'impact sur le sport paralympique.

Mme Rathika Sitsabaiesan: Il faudra déployer beaucoup d'efforts, évidemment, pour atteindre notre but, et encore plus d'efforts pour suivre les autres pays parce que c'est déjà eux qui mènent maintenant. Devons-nous accroître notre financement en tant que pays? Devons-nous augmenter notre financement des sports paralympiques pour pouvoir compétitionner au même niveau élevé et même dépasser les performances des autres pays? Y a-t-il autre chose que nous puissions faire ou que vous puissiez faire au moyen de vos ressources actuelles pour que cela se produise? Je suis certaine que, si c'est le cas, vous êtes probablement déjà en train d'y penser.

● (1645)

Mme Anne Merklinger: Eh bien, nous devons certainement protéger l'investissement du gouvernement du Canada dans le Comité paralympique canadien, qui, en fait, a une incidence sur le nombre d'athlètes ayant un handicap. Le nombre d'athlètes que les programmes de sport attirent n'est pas suffisant pour nous permettre de former des athlètes ayant le potentiel de monter sur le podium.

Nous ne sommes toujours pas capables de répartir... Nous adoptons une approche descendante et ciblée à À nous le podium en ce qui concerne l'investissement dans les sports dans lesquels les chances de remporter des médailles d'or sont les plus élevées. Nous devons élargir ça de sorte que ça comprenne toutes les médailles. Nous devons également nous assurer que nous allons aussi loin que nous le pouvons dans la préparation pour 2016 et 2020. La formation de la prochaine génération d'athlètes ayant le potentiel de monter sur le podium est une autre priorité clé.

Mme Rathika Sitsabaiesan: Monsieur Storgaard, j'ai bien aimé lorsque vous avez dit que votre domaine, c'est le sport, mais que vous investissez dans les gens. En vérité, je crois que vous donnez vie à des rêves.

À Scarborough, d'où je viens, encore une fois, il y a le Variety Village, qui est un endroit fantastique où on effectue exactement ce que vous demandez. On fournit un espace dans notre collectivité pour les jeunes qui ont un handicap physique afin de leur permettre de se joindre à des jeunes qui peuvent avoir un handicap physique ou non et à qui on offre la possibilité de jouer.

Vous avez parlé du lien entre le terrain de jeu et le podium. Sans investissement dans des organisations comme le Variety Village, qui crée ces endroits, ces terrains de jeux sécuritaires et accessibles, comment allons-nous arriver à faire en sorte que plus de jeunes montent sur le podium?

M. Henry Storgaard: Eh bien, c'est une part importante de ce sur quoi nous travaillons en étroite collaboration avec le Variety Village, le Abilities Centre et d'autres installations semblables dans l'ensemble du pays. Nous aidons à financer l'achat d'équipement spécialisé ou de fauteuils roulants récréatifs de sorte que les jeunes puissent jouer au basket-ball en fauteuil roulant. Ce sont des pièces d'équipement de sport qui coûtent très cher, comme vous pouvez bien l'imaginer. Nous avons parlé de l'importance des coûts liés au hockey, mais imaginez si vous aviez à acheter un fauteuil roulant pour votre fils ou votre fille afin qu'il ou elle puisse aller jouer au basket-ball en fauteuil roulant. C'est très dispendieux, alors nous avons besoin de toute l'aide que nous pouvons obtenir. Nous sommes en partenariat avec toutes sortes d'entreprises, de clubs de bienfaisance et d'organisations pour y arriver.

Nous avons un programme axé sur la collectivité très dynamique qui vise à éliminer les obstacles et à rendre les installations plus accessibles, comme les terrains de jeu, les parcs de jeu, les parcs et les aires de loisir, partout où les gens ayant un handicap peuvent bouger et avoir un mode de vie plus actif. Imaginez les bienfaits sur la santé qui en découlent et l'incidence sur le facteur d'employabilité. Je crois que chacun de nous autour de cette table sait que le taux de chômage chez les gens ayant un handicap physique de 50 p. 100.

Mme Rathika Sitsabaiesan: C'est dommage.

M. Henry Storgaard: C'est dommage. Certaines personnes disent même que le taux de gens ayant un handicap physique sur le marché du travail est de 25 p. 100.

Il y a beaucoup de résultats et de bienfaits qui découlent d'un investissement dans certaines de ces installations et activités. Nous tentons de le faire de la manière la plus rentable possible et en nous appuyant sur les entreprises canadiennes également.

Cependant, je vous remercie beaucoup de votre appui et de votre financement.

Le président: Merci, madame Sitsabaiesan.

Monsieur Simms.

M. Scott Simms: Merci encore d'être venus, madame Merklinger et monsieur Storgaard.

Vous avez soulevé une statistique alarmante plus tôt concernant le taux de participation à des activités physiques chez les gens ayant un handicap physique.

J'ai posé une question un peu plus tôt. Je ne sais pas si vous étiez présent ou non, mais j'ai parlé de mettre à contribution le système scolaire afin de repérer certains athlètes en vue de les amener à intégrer le système. En ce qui vous concerne, je crois qu'il s'agirait davantage de renforcer progressivement leurs capacités au point de devenir des athlètes paralympiques potentiels.

Manifestement, compte tenu des ressources dont vous disposez, ce doit être très difficile d'obtenir l'attention de tous dans l'ensemble du pays.

M. Henry Storgaard: Ce n'est pas facile, comme vous le savez, de créer un programme éducatif et de l'implanter dans chaque école du pays, mais nous avons un incroyable programme actuellement qui est tenu en haute estime par les enseignants. Nous y travaillons très fort.

Nous collaborons avec les responsables de Toronto 2015 dans, permettez-moi de la nommer ainsi, la région de Toronto, en Ontario. Nous espérons que notre partenariat avec le Comité olympique canadien nous permettra, notamment, de travailler de concert avec les responsables de ses programmes éducatifs, de sorte que nous puissions travailler en collaboration, économiser de l'argent, partager des ressources et joindre un vaste public.

Je suis d'accord avec vous. Le système scolaire, en ce qui me concerne, a fait preuve de beaucoup d'ouverture et est disposé à travailler avec nous. C'est tellement un bon système que de pouvoir aider à éduquer et informer, de permettre aux jeunes qui ont un handicap de participer non seulement dans la classe, mais également dans le gymnase, plutôt que de s'occuper du pointage.

• (1650)

M. Scott Simms: Oui. J'ai toujours pensé qu'on pourrait peut-être faire cela en participant aux conférences des premiers ministres sur l'éducation, qui réunissent les ministres de l'Éducation de toutes les provinces. Est-ce que vous y avez déjà pensé? Ils ont leur propre forum. Vous pourriez peut-être leur présenter un exposé pour leur expliquer comment on sélectionne les athlètes, car nous en avons besoin. Vous n'avez qu'à regarder les statistiques. Aujourd'hui, tous les pays sont présents. Nous avons tout juste réussi, et la compétition est féroce.

Ce qui m'amène à mon prochain commentaire. Je me suis intéressé au parcours extraordinaire de certaines personnes qui ont grandi avec un handicap et qui ont réussi à passer outre pour devenir des athlètes olympiques. Mais je n'ai pas vu ces athlètes évoluer dans la piscine ou sur la piste et écraser leurs adversaires. Ils peuvent le faire, mais je ne les ai pas vus à l'œuvre. Vous avez raison.

Je voudrais donc vous poser une question sur la négociation des droits de télédiffusion. Est-ce que la couverture des Paralympiques est devenue une norme qu'ils doivent maintenant respecter, ou est-ce qu'elle est tout simplement inexistante?

M. Henry Storgaard: À la conférence de presse, à la fin des Jeux de Londres, il y avait un athlète, un entraîneur, notre chef de mission et moi-même devant les médias. Les journalistes nous ont demandé ce qu'il était le plus impératif de changer, à notre avis, pour réussir aux prochains Jeux. Nous avons répondu tous les quatre qu'il fallait une plus large couverture. Pour répondre aux questions de certains d'entre vous, cela enverra un message aux familles et aux personnes handicapées, ce qui représente 4,4 millions de personnes, et cela les encouragerait à participer, à bouger, à faire des activités. Cela élargirait notre bassin et nous permettrait de rehausser le niveau des participants et, au bout du compte, de trouver des gens qui veulent devenir des athlètes de haut niveau.

C'est notre solution. Malheureusement, nous venons d'avoir un différend avec le Consortium médiatique canadien de diffusion olympique, c'est-à-dire CTV et, dans une moindre mesure, Rogers, et, honnêtement, ça ne s'est pas bien passé pour nous. En résumé, ils nous ont dit que c'est cela et rien de plus. Nous n'avons pas eu le choix.

Le CIO, le Comité international olympique, négocie les droits de diffusion des Jeux olympiques au Canada, mais nous devrions essayer de trouver de notre côté notre propre diffuseur.

M. Scott Simms: Comment la tendance évolue-t-elle? Vous pouvez comparer les derniers Jeux à ceux de 2008, ou même aux Jeux précédents, ceux de 2004.

M. Henry Storgaard: C'est toujours la même chose, je crois que cela fait plusieurs années: tard dans la nuit, pour une heure, à l'exception des Jeux de Vancouver, qui se déroulaient chez nous. Là, nous avons eu environ 65 heures de couverture. C'était beaucoup mieux. Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été diffusées en direct, et je crois qu'il faut remercier les députés, qui ont fait pression sur le réseau CTV pour qu'il assure une couverture, mais ensuite, nous sommes revenus à notre point de départ.

La SRC vient d'acheter les droits de diffusion des Olympiques au Canada. Nous avons rencontré ses représentants, la semaine dernière, parce que nous voulions savoir si les Jeux paralympiques les intéressaient.

M. Scott Simms: Il semble que le pays hôte est le seul à tenir à télédiffuser ces Jeux.

M. Henry Storgaard: C'est ce qu'on a vu jusqu'ici.

M. Scott Simms: C'est le moment exaltant de la victoire, le vainqueur qui porte sur le dos le drapeau canadien. À mon avis, cela prime sur tout.

M. Henry Storgaard: Nous devrions vraiment faire le siège de la SRC pour nous assurer qu'elle nous offrira un contrat de télédiffusion intéressant. Nous ne demandons pas d'argent. Nous demandons du temps d'antenne, nous voulons être vus. Il nous a même fallu payer nous-mêmes les droits au consortium.

M. Scott Simms: Pourriez-vous répéter cela?

M. Henry Storgaard: Pour obtenir les droits de télédiffusion des Jeux paralympiques au Canada — le Consortium médiatique canadien de diffusion olympique ne voulait pas payer les droits demandés par le comité organisateur de Londres. Ces droits s'élevaient à 140 000 \$. Nous avons dû payer ces droits afin d'avoir ce tout petit temps d'antenne. C'est toujours la même chose, dans tout le mouvement paralympique. C'est un autre exemple des différences, et je ne veux pas parler d'équité. Pourtant, les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour tous.

• (1655)

M. Scott Simms: Il me reste un peu de temps, n'est-ce pas?

Le président: Il vous reste 10 secondes.

M. Scott Simms: Ça a vraiment été un plaisir de vous parler, un immense plaisir.

M. Henry Storgaard: C'est réciproque, merci.

M. Scott Simms: J'aimerais pouvoir poursuivre cette conversation, et j'espère que notre rapport fera voir qu'il est important de diffuser la compétition proprement dite, non pas seulement l'histoire des participants.

Le président: Merci, monsieur Simms.

Monsieur Armstrong.

M. Scott Armstrong: Merci, monsieur le président.

Je vais aborder deux ou trois sujets.

Je vais commencer par l'expansion du bassin des athlètes. Nous en avons déjà parlé la semaine dernière, quand vous étiez ici.

Je suis d'accord avec M. Simms. Je crois que le système scolaire est votre meilleur espoir. Je crois que cela pourrait être formidablement efficace. Je crois que vous pourriez réellement en tirer avantage. Il y a partout au pays des professeurs spécialisés qui travaillent avec ces étudiants à longueur de journée, tous les jours. S'ils savaient qu'il existe un endroit où ils peuvent amener ces étudiants, je crois qu'ils seraient prêts à le faire. Je crois aussi que les professeurs d'éducation physique de toutes les écoles seraient prêts à s'investir dans ce projet. Le principe de l'inclusion existe depuis maintenant 15 ou 16 ans dans la plupart des provinces, et cela nous procure une excellente occasion d'augmenter la participation. Je crois que vous avez dit qu'elle était de 3 p. 100 à l'échelle du pays. Si vous concentrez vos efforts sur la prochaine génération et si vous travaillez avec le système scolaire, tous ces gens pourront savoir qu'il existe un lieu où ils peuvent aller de même qu'un but à atteindre. Je crois que cela pourrait être très fructueux.

Je ne veux pas m'attarder trop sur ce sujet, mais j'aimerais savoir si vous êtes d'accord.

M. Henry Storgaard: Tout à fait, oui.

Mme Anne Merklinger: Il y a plusieurs façons d'augmenter le niveau de participation. Les écoles sont de toute évidence un bon débouché. Il y a aussi les différents groupes de personnes handicapées, avec lesquels nous établissons des partenariats. Les forces armées offrent un autre débouché important. Dans tous les cas, Henry et les membres de son équipe ont déjà fait beaucoup de chemin pour conclure les alliances nécessaires.

M. Scott Armstrong: J'ai été directeur d'une petite école primaire en milieu rural, et j'ai constaté que les groupes qui s'occupent des personnes handicapées n'ont pas beaucoup de liens avec nos athlètes et nos enfants, en général. Si vous pouvez travailler de concert avec les écoles, vous pourrez utiliser leurs installations. Ces collectivités possèdent une expertise, et il faudrait que nous en tirions profit, car, souvent, les personnes handicapées ne peuvent tout simplement pas se joindre aux collectivités plus importantes, et cela concerne particulièrement les élèves handicapés, car il est plus difficile pour eux de se déplacer. Je crois que nous ne devrions pas perdre cela de vue.

J'ai écouté tout ce qui s'est dit. Je suis vraiment heureux que l'on mène cette étude.

Pourquoi organisons-nous deux Jeux? Dans les Olympiques, il y a des hommes et des femmes qui participent à des compétitions différentes. On pourrait régler une bonne partie de ces problèmes si les Jeux étaient fusionnés, s'il n'y avait qu'un seul événement. On n'aurait plus besoin de s'occuper de la couverture télévisuelle. On attirerait davantage d'investissements, puisque les athlètes handicapés participeraient aux mêmes Jeux. Les médailles qu'ils gagneraient seraient comptabilisées sur le total par pays, et le pays y consacrerait davantage de ressources, car le 100 mètres coureurs handicapés vaudrait autant que le 100 mètres hommes ou le 100 mètres femmes.

Puisque l'inclusion devient une réalité dans presque toutes les sphères de la société, au Canada, du moins — et nous faisons des efforts en ce sens —, pensez-vous que nous allons un jour participer aux mêmes Jeux?

M. Henry Storgaard: Ça serait bien possible. Mais je ne crois pas que ça va se faire bientôt. Pour le moment, quant à la capacité d'organiser un tel événement, il ne faut pas oublier qu'il s'agit des deux plus gros événements sportifs multidisciplinaires du monde. Si on fusionnait ces deux événements, étant donné la logistique et l'échéancier complexes, il faudrait vraiment en réduire l'envergure. Il faudrait réduire l'envergure des deux événements, réduire le nombre d'athlètes et le nombre de compétitions, si on veut que ça puisse se dérouler dans une seule et même ville.

Il est vrai qu'on en parle dans tous les cercles, et c'est une question qui est constamment remise sur le tapis. Il est donc possible que ça se fasse un jour.

M. Scott Armstrong: Si on laisse de côté les défis logistiques, on pourrait en faire beaucoup grâce à un bon échéancier, je présume. À l'heure actuelle, les deux événements se déroulent sur quelque quatre, cinq ou six semaines. Les Jeux olympiques durent, eux, deux semaines. On pourrait les combiner, présenter différents événements à différents moments, et utiliser les installations de manière plus efficace. Je crois que c'est possible. Ça réglerait aussi les problèmes de télédiffusion. Ça réglerait aussi quelques problèmes touchant les investissements, car la médaille d'or aurait de la valeur, elle serait comptée dans la récolte totale des médailles d'or pour l'ensemble des Olympiques.

Pour le moment, c'est simplement un rêve. Je constate qu'un bon nombre des problèmes dont nous avons parlé aujourd'hui pourraient être réglés de cette façon.

Vous avez dit que les athlètes gravement handicapés ne sont pas assez nombreux. Je sais qu'il y a une classification, dans les Paralympiques. Est-ce qu'il est plus difficile de recruter des athlètes gravement handicapés parce qu'ils ont des obstacles supplémentaires à surmonter?

• (1700)

Mme Anne Merklinger: Cela dépend du sport, mais nous avons par contre observé, à Londres, et même en natation, où nous avons obtenu de très bons résultats, que toutes les médailles que nous avons gagnées l'ont été dans les catégories des personnes moins gravement handicapées. Il faut vraiment tenir compte de toutes les médailles qu'il est possible de récolter. Nous n'avions même pas présenté d'athlètes dans les catégories des personnes les plus gravement handicapées. Notre travail, à titre d'organisme technique, consiste à déterminer dans quelles compétitions nous pourrions gagner des médailles, et nous savons que nous pourrions récolter de nombreuses médailles dans les catégories des personnes gravement handicapées.

Pourquoi n'avons-nous pas réussi à intéresser des athlètes plus gravement handicapés? Parce qu'ils font face à des obstacles

beaucoup plus importants, plus difficiles à surmonter sur le plan logistique. Nous avons beaucoup plus de difficulté à joindre et à trouver des athlètes gravement handicapés. Il faut ensuite leur proposer un environnement dans lequel ils pourront s'entraîner et leur fournir des entraîneurs possédant l'expertise nécessaire pour les amener à réussir. Prenons par exemple la natation: un athlète très gravement handicapé aura besoin de son propre couloir et il lui faudra un environnement adapté pour son entraînement quotidien. La plupart des piscines de nos collectivités et de nos clubs de natation ne peuvent pas offrir cela.

L'approche adoptée par le Comité paralympique canadien consiste à concevoir pour chaque sport un parcours qui conviendra à toutes les catégories. C'est une initiative récente du Comité paralympique canadien, et c'est un objectif en matière de développement. Il y aura ainsi un nombre plus élevé d'athlètes, et nous pourrions travailler avec eux, quelle que soit leur catégorie.

M. Scott Armstrong: Merci.

Le président: Merci, monsieur Armstrong.

C'est maintenant le tour de M. Dubé.

Nous commençons des séries de cinq minutes.

[Français]

M. Matthew Dubé (Chambly—Borduas, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je ne vais pas répéter les mêmes questions, bien que je partage les inquiétudes exprimées par M. Calandra et M. Simms vis-à-vis de la télédiffusion des Jeux. En effet, il s'agit d'une crainte que nous partageons tous. C'est très apparent quand on écoute les Jeux pendant l'été. On voit la différence et elle est assez frappante.

Le point que je veux aborder a déjà été soulevé par M. Storgaard, qui a parlé du coût de l'équipement pour les personnes handicapées qui pratiquent ces sports.

Avant de poser ma question, je vais raconter une petite histoire qui s'est passée dans mon comté. J'ai eu une rencontre récemment avec l'Association des personnes handicapées de la Vallée-du-Richelieu afin de tester l'équipement qui est utilisé. Le coût de l'équipement n'est pas lié seulement à la grosseur et au nombre de pièces. Il est lié aussi à l'innovation derrière l'équipement. C'est souvent très nouveau. On est en train d'améliorer ces choses, ce qui, en soi, engendre un coût.

Ces gens m'ont aussi parlé de la difficulté de trouver une ligue dans laquelle jouer et de trouver d'autres participants. Cela crée toutes sortes de défis. Les gens de l'organisme À nous le podium veulent recruter de nouvelles personnes pour l'avenir. Je ne pense pas que ce soit seulement pour former l'élite. Il faut aussi une certaine accessibilité à l'échelle communautaire.

Selon votre humble opinion, comment peut-on améliorer cette situation? Est-ce par une aide financière?

[Traduction]

M. Henry Storgaard: Je vais vous donner ma carte, à la fin de la réunion, et vous pourrez la faire circuler dans votre club, dans votre circonscription.

Une partie du problème vient du fait que la proportion des personnes handicapées n'est pas égale, dans la population, et c'est pourquoi il est difficile de former des ligues et des équipes et de trouver des entraîneurs et des bénévoles. Nous faisons bien sûr tout ce que nous pouvons. Bien sûr, l'organisme Défi sportif du Québec est probablement au pays une des meilleures organisations pour ce qui est d'aider les gens qui ont des handicaps physiques à pratiquer un sport ou une activité récréative. Le problème n'est pas tant de trouver de l'argent que de trouver des bénévoles, des recrues, d'autres équipes, d'autres ligues. Rien ne me ferait plus plaisir que d'établir un pont pour trouver d'autres équipes dans ce secteur.

• (1705)

[Français]

M. Matthew Dubé: Je pense que j'ai posé la même question quand vous avez comparu devant nous, avant les Jeux. Maintenant que nous faisons le bilan, nous avons le résultat des Jeux en tête.

Pourrait-on en faire plus, justement, sur le plan de l'innovation dans l'équipement auquel ces gens ont accès, pour le rendre plus accessible et moins coûteux? Y a-t-il des initiatives qui se font ou qui pourraient se faire? Le gouvernement et nous, en tant que députés, pouvons-nous aider d'une quelconque façon, en ce qui a trait à cette innovation?

[Traduction]

M. Henry Storgaard: Tout à fait. Nous travaillons actuellement avec l'organisme A nous le podium et avec un certain nombre d'universités de partout au pays. Nous travaillons de concert avec l'Université de Sherbrooke, située tout près de votre circonscription, pour mettre au point toutes sortes de nouvelles pièces d'équipement. Vous pensez bien que, quand on arrive à créer de nouveaux appareils de ski ou de hockey sur luge plus légers et plus rapides, cela donne un bon avantage à l'équipe.

Nous en avons fait l'expérience avec Michelle Stilwell. Nous avons pu acheter, avec l'organisme A nous le podium, un fauteuil roulant de 30 000 \$. C'est avec ce fauteuil qu'elle a battu trois records du monde, avant les Jeux de Londres, et qu'elle a décroché une médaille d'or et une médaille d'argent, à Londres.

Nous travaillons avec nos partenaires de tout le pays pour innover en matière d'équipement.

Mme Anne Merklinger: Nous essayons également de fournir de l'équipement à leurs centres d'entraînement de façon qu'ils puissent s'entraîner quotidiennement, dans leurs collectivités; par exemple, nous fournissons des fauteuils roulants adaptés pour le basket-ball ou pour le rugby, et ils peuvent s'entraîner tous les jours, chez eux, ou dans leur collectivité.

Nous avons dû être davantage créatifs, mais c'est que ce nous devons faire pour réussir, à long terme, dans les sports paralympiques.

M. Matthew Dubé: Et qu'en est-il des installations? J'ai fait l'essai de l'équipement de hockey sur luge. Ça prend beaucoup de force dans le haut du corps. Il ne s'agit pas seulement de l'équipement des personnes, il faut aussi s'occuper des installations.

Peut-on en faire plus, par exemple construire un gymnase adapté, à défaut d'un meilleur terme, pour que les athlètes développent la puissance dont ils ont besoin pour utiliser l'équipement de manière adéquate? C'est difficile de le faire si on ne possède pas cette force-là.

M. Henry Storgaard: Je suis convaincu que vous n'avez pas eu de problème.

M. Matthew Dubé: Je dois avouer que le niveau de difficulté m'a surpris.

M. Henry Storgaard: Oui, comme je l'ai dit plus tôt, nous collaborons avec le Abilities Centre et le Variety Village, et avec tous les centres sportifs du Canada qui ont de l'équipement spécialisé et du personnel spécialisé qui comprend les besoins des athlètes qui ont toutes sortes de handicaps, pour veiller à ce qu'ils aient des programmes d'entraînement, des installations d'entraînement, de l'équipement, et des périodes réservées dans les piscines et dans les gymnases, des choses comme ça.

Le président: Merci, monsieur Dubé.

Monsieur Calandra.

M. Paul Calandra: J'aimerais revenir sur la question des droits de diffusion, sans m'attacher nécessairement aux diffuseurs canadiens.

C'est le CIO qui vend les droits de diffusion. Si j'ai bien compris, ils sont maintenant si élevés que les exploitants privés du Canada ne sont pas vraiment intéressés à diffuser les Olympiques, parce que cela leur fait perdre beaucoup d'argent.

Le CIO est vraiment bon lorsqu'il explique à quel point le sport est important, pour la jeunesse, etc., et le président est toujours prêt à prononcer un discours, au début des Jeux, par exemple.

Le CIO n'a-t-il pas d'une certaine façon la responsabilité de respecter la norme qu'il impose aux athlètes, et de faire en sorte que les droits de diffusion soient abordables, afin que les diffuseurs puissent de manière réaliste tenter de les obtenir et puissent sans perdre d'argent diffuser les Jeux?

D'un côté, c'est vraiment important. Si vous ne diffusez pas les Jeux, vous ne prenez pas d'expansion. Personne ne vous voit. Je ne devrais pas être obligé de regarder les Olympiques pour voir un coureur de l'Afrique du Sud. Tout le monde sait qui il est, et ils font mousser sa popularité. C'est magnifique. Les diffuseurs l'ont montré en boucle. Eh bien, bravo, mais des choses comme ça se produisent tous les jours aux Paralympiques.

Je ne sais pas si vous allez pouvoir me répondre, mais je trouve franchement ridicule que le CIO n'aide pas les Jeux paralympiques à prendre eux aussi de l'expansion. Je ne sais pas si vous pouvez commenter cette situation sans risque de représailles, mais il faut savoir que les gens vont arrêter de diffuser ces Jeux, car ils n'ont pas assez d'argent pour acheter les droits de diffusion.

Comment pouvons-nous piquer l'amour-propre du CIO? Car c'est cela qu'il faut faire, lui faire honte pour l'obliger à rendre les Jeux abordables, pour que les diffuseurs puissent en payer les droits sans craindre de faire un trou dans leurs profits. Cela comprend la SRC. Les contribuables veulent eux aussi une programmation de valeur de la part de la SRC.

Comment allons-nous aiguillonner le CIO? C'est plutôt à nous qu'à vous de le faire.

• (1710)

M. Henry Storgaard: Pour présenter les choses sous un jour sympathique, disons que les Jeux olympiques sont un événement organisationnel et que les Jeux paralympiques sont un événement familial.

Il est difficile pour moi de commenter les droits de diffusion du CIO; tout ce que je peux dire, c'est que, comme vous, je suis un spectateur intéressé. Mais il est évident que les prix ont atteint des sommets vertigineux.

M. Paul Calandra: Laissez-moi alors vous poser la question suivante, car je sais qu'il est difficile pour vous de répondre.

Si les Jeux paralympiques étaient davantage diffusés, croyez-vous que les gens seraient plus sensibilisés à leur sujet, que les gens participeraient davantage et que cela aiderait à constituer un bassin d'athlètes? Répondez simplement par oui ou non.

M. Henry Storgaard: Oui.

M. Paul Calandra: D'accord.

M. Henry Storgaard: Mais je meurs d'ajouter quelque chose.

M. Paul Calandra: Eh bien allez-y.

M. Henry Storgaard: Très rapidement, cela aurait non seulement ce résultat-là, mais je crois qu'il est tout aussi important de dire que cela changerait la société. Il y a dans cela un aspect de transformation de la société.

M. Paul Calandra: C'est fâcheux quand on sait que le président du CIO, au début des jeux, parle de l'esprit des Jeux et ainsi de suite, et qu'on laisse tomber les athlètes, car les droits ne sont pas abordables. Il y a des gens qui d'un côté font beaucoup d'argent, mais qui, de l'autre, ne font pas leur travail de promotion.

Je sais que vous n'avez pas le droit de le dire, mais je peux certainement dire qu'ils aimeraient peut-être, à un moment donné, vivre selon l'idéal auquel ils croient... Rien ne changera tant que le CIO n'aura pas décidé de fixer le coût des droits de diffusion des Jeux à un niveau raisonnable.

Quoi qu'il en soit, passons. Je sais qu'il est difficile pour vous de répondre, et je vais laisser tomber la question.

Le président: Merci, monsieur Calandra.

Monsieur Nantel, ce sera la dernière question.

[Français]

M. Pierre Nantel: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

En fait, je crois que la question de M. Calandra nous amène à une très judicieuse conclusion.

[Français]

Je me demande une chose. En réalité, les pays qui ont les meilleures performances aux Jeux paralympiques ont-ils un meilleur rapport avec la différence des athlètes handicapés? Ont-ils un meilleur rapport avec la personne handicapée en général dans la société?

On a parlé beaucoup de sports, de tout ça, mais en réalité, notre rapport avec les gens qui ont un handicap n'est pas simple. Les gens ne se sentent pas interpellés. Déjà, il y a un malaise, alors vais-je regarder ces sports à la télé?

Ne faudrait-il pas mettre en avant, par exemple, une initiative dans laquelle une personne qui a l'usage de ses deux jambes et une personne en fauteuil roulant joueraient l'une contre l'autre au basketball, jusqu'à ce qu'une des deux se fasse planter, si vous me permettez l'expression, se fasse battre? N'est-ce pas tout ça qu'il faudrait aller chercher?

Cependant, la question la plus importante est plutôt de déterminer si, en général, dans la vie de tous les jours, la performance de la

personne handicapée est mieux acceptée dans les pays qui ont offert une bonne performance aux Jeux.

[Traduction]

M. Henry Storgaard: En un mot, la réponse est oui. Nous avons examiné les pratiques exemplaires des autres pays, et certaines de nos recherches préliminaires permettent de croire que, dans les pays qui offrent la meilleure couverture médiatique des Jeux paralympiques, les équipes sont parmi les meilleures du monde.

La couverture télévisuelle est un incitatif aux commandites des entreprises. Elle favorise la sensibilisation du public. Elle fait en sorte que les gens se sentent interpellés, comme vous le dites. Les athlètes deviennent des héros et des porte-parole de leur pays. C'est l'un des aspects clés qui permettront de faire avancer plus rapidement le mouvement paralympique de notre pays, plus que toute autre chose, à mon avis. Je puis vous l'affirmer.

Peu importe que l'on fasse pression, ici, pour encourager nos amis de la SRC à faire évoluer le dossier — et je ne dis pas qu'ils ne nous appuient pas; c'est tout simplement qu'il n'y a pas d'entente. Il y a une entente pour les Olympiques. Mais il n'y en a toujours pas pour les Paralympiques, et ils auront lieu dans 14 ou 15 mois.

● (1715)

[Français]

M. Pierre Nantel: Par contre, la question que je vous pose est la suivante. Les gens dans les pays qui ont de belles performances aux Jeux paralympiques ont-ils effectivement un rapport plus efficace avec les personnes handicapées, dans la société?

[Traduction]

Le président: Je m'excuse, monsieur Nantel, mais quand j'entends la sonnerie, je dois vous interrompre. Si tout le monde y consent, vous pourrez terminer et poser votre question. Est-ce que tout le monde consent à ce que M. Nantel pose sa question et qu'on y réponde rapidement?

Une voix: Bien sûr.

Le président: D'accord, poursuivez.

M. Pierre Nantel: Merci, tout le monde.

M. Henry Storgaard: Pourriez-vous répéter la question, s'il vous plaît?

M. Pierre Nantel: Bien sûr. C'est une question très large. Diriez-vous qu'il existe une relation entre les résultats des pays qui s'illustrent le plus dans le cadre des Paralympiques et la façon dont les personnes handicapées sont intégrées au quotidien dans la société?

M. Henry Storgaard: Tout à fait. Cela a été prouvé. C'est indiscutable.

Le président: Merci, monsieur Nantel.

Merci, monsieur Storgaard.

Madame Merklinger, c'était agréable de vous revoir. Je vous souhaite bonne chance.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>